

LE MONDE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant
du Rond point Grand Hôtel.
CEL : 90.06.78.46 / 96.27.0196
E-mail: lemonde_niger1@yahoo.fr

D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

3^{ème} année:

N°243 DU MERCREDI
07 JUIN 2017

PRIX : 300 F

Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse

Le jeu dangereux d'Issoufou Mahamadou

Le PNDS bientôt sous les bottes de Salou Djibo ?



Affaire "bébés importés"

La promesse d'Issoufou aux détenus tient-elle ?

La France actuelle
est-elle véritablement
porteuse des valeurs
de démocratie, d'État
de droit et de justice ?

Amadou Djibo dit Max est libéré
avec trois mois de sursis

Les points sur les i

La France actuelle est-elle véritablement porteuse des valeurs de démocratie, d'État de droit et de justice ?

Pour beaucoup de Nigériens, les élections de mai 2017 en France ont sonné le glas de la gouvernance mafieuse qui a cours au Niger, sur fond de déni de droit, de violations régulières des droits et règlements de la République, y compris la Constitution ; de détournements massifs et ininterrompus des deniers et biens publics ; de développement de la corruption à grandes échelles ; de trafics de drogue et de devises ; d'instrumentalisation de la justice ; etc. Un bel espoir qui semble s'envoler, Mahamadou Issoufou ayant visiblement trouvé, en lieu et place du soutien passionnel d'un François Hollande, la honteuse complicité des plus puissants de ce monde qui lui garantissent une tranquillité à toutes épreuves en échange d'une portion de territoire pour un combat d'arrière-garde contre le terrorisme.

Perçue en général comme étant le gendarme de la démocratie et de l'État de droit en Afrique francophone, c'est pourtant la France qui trouve dans ce deal honteux de quoi se nourrir. C'est ce deal qui a permis à Mahamadou Issoufou de mener le débauchage de tous les ventres mous des partis politiques adverses, de démanteler l'équilibre politique au Niger et d'envoyer en prison ceux qui le gênent. C'est grâce à ce deal honteux pour une France qui se prétend porteuse de valeurs démocratiques et de justice, que Mahamadou Issoufou a réussi à mettre et à maintenir Hama Amadou en prison, son challenger lors de l'élection présidentielle de mars 2016, pour se présenter tout seul face aux électeurs. C'est grâce à ce deal corrompu, encouragé, soutenu et protégé par une certaine France, pays, paraît-il, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, que Mahamadou Issoufou a mis entre parenthèses les libertés publiques, violé en permanence la Constitution qu'il a juré de respecter et de faire respecter, encouragé et soutenu la dilapidation des fonds publics et favorisé l'amplification de la corruption et des trafics en tous genres, etc. Résultat, le Niger est aujourd'hui le seul pays en Afrique où l'on compte des prisonniers politiques. Idé Kalilou, Saïdou Bakary, Malla Ary, Amadou Djibo Ali dit Max, sont encore détenus sur des bases farfelues que l'enquête de gendarmerie et la sommation de dire du

service juridique de l'OPVN [Ndlr : Office des produits vivriers du Niger] ont définitivement balayées. Avant eux, Soumana Sanda, Oumarou Moumouni Dogari, Issaka Issoufou et bien d'autres ont subi les conséquences dramatiques de cette politique de coopération française fondée sur le déni de ses propres valeurs. La France socialiste de François Hollande, en particulier, n'a jamais caché son soutien ferme à cette gouvernance inique de Mahamadou Issoufou. C'est ainsi que sans aucune gêne vis-à-vis des valeurs de démocratie et d'État de droit dont elle se prétend porteuse, François Hollande, au nom de la République française, a félicité Mahamadou Issoufou d'avoir gagné l'élection présidentielle par... hold-up électoral. Un acte qui trahit les beaux discours d'une France plus que jamais intéressée par la seule jouissance des richesses nigériennes et non par une quelconque promotion des valeurs de liberté, de droits de l'homme, de démocratie et de justice.

C'est cette même France qui chante au quotidien la démocratie, la justice et l'État de droit qui accepte si confortablement cette compromission de ses valeurs au point d'accepter de s'installer sur les terres nigériennes et d'y ériger des bases militaires, en violation des règles d'usage. Quelle est l'Assemblée nationale qui a donné mandat à la France d'installer des bases militaires au Niger ? Elles y sont pourtant, mettant une portion du territoire nigérien sur leur contrôle exclusif, en fermant toutefois les yeux sur les agressions extérieures récurrentes dont le Niger est régulièrement victime. Dans leur sillage, d'autres puissances militaires ont acquis également leur portion de territoire, faisant ainsi du Niger un simple territoire militaire avec la vocation de servir de base-arrière à la lutte contre le terrorisme.

La France de Hollande est un échec. Particulièrement au Niger où elle a énormément contribué à l'édification d'un système politique inique qui montre le pays de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales sous le visage hideux de premier garant du hold-up électoral de février-mars 2016, et conséquemment, des misères de la démocratie, de la justice et des libertés

C'est cette France, pays du Général De Gaulle, incarnation de la liberté et du refus de l'asservissement, qui veille, au Niger, à la réalisation d'un ordre politique qui tranche carrément avec ses valeurs. Une attitude qui montre que l'idéal de liberté, de justice et de démocratie que l'on chante, tous les jours, sur les médias français, ne valent pour la France que sur le territoire français et pour les 70 millions de Français. Ailleurs, la France a un autre visage. Si elle prétend se battre pour la liberté dans des coins du monde telle que la Syrie, au Niger, elle soutient un gouvernement qui n'a aucune légitimité populaire et dont le chef, Mahamadou Issoufou, est un véritable désastre pour le Niger. Sur le plan économique, social, culturel, sécuritaire, tout est échec, dans des proportions graves, la corruption endémique, les trafics en tous genres ayant, depuis longtemps, fini de ruiner le Niger. Toutes choses qui laissent la France de marbre à partir du moment où ce n'est ni en France ni des Français qui sont concernés.

La France ne défend, donc, la démocratie, la justice et l'État de droit que lorsque ses intérêts sont en jeu. Dans des pays comme le Niger où les autorités sont mêlées à des affaires scabreuses telle que l'Uraniumgate, en complicité avec de grands commis de l'Etat français (Areva), il y a de minces espoirs qu'elle y défende ces valeurs. Ah, la France ! L'ambassadeur de France au Niger, venu à Niamey après le renvoi de son prédécesseur, Antoine Anfré, déclaré persona non grata par les autorités nigériennes, a fait si étalage de son zèle à faire plaisir à Mahamadou Issoufou que la société civile nigérienne l'a considéré comme un militant à part entière du Pnds Tarayya. Tout une image de la collusion entre Etat et parti, aussi bien en France sous François Hollande qu'au Niger où l'on parle volontiers du parti-Etat Pnds Tarayya.

Aujourd'hui, d'autres soleils se sont levés en France et la question qu'il faut se poser est de savoir si la France a besoin de s'accrocher à des pratiques aussi décadentes et déshonorantes pour survivre ? Ne peut-elle pas, dans le respect strict de ces valeurs, entretenir des relations de franche collaboration avec nos États ?

Mallami Boucar

Le jeu dangereux d'Issoufou Mahamadou

Le PNDS bientôt sous les bottes de Salou Djibo ?

Selon des informations dignes de foi, le Président Issoufou Mahamadou veut passer les commandes de son parti le PNDS-Tarayya à Salou Djibo pour les prochaines élections présidentielles de 2021. Déjà, d'après ces mêmes sources Salou Djibo a eu des contacts avec certaines personnalités du pays, et, continue de prendre des contacts à l'intérieur comme à l'extérieur. Mais pourquoi le PNDS à un Salou Djibo ? Nous pensons qu'il y avait choisi pour garder ses arrières, et que ce deal a eu lieu entre Issoufou Mahamadou et le Général de Corps d'Armée Salou Djibo en

2011 avant sa prestation de serment. Voilà pourquoi aujourd'hui Issoufou Mahamadou veut coûte que coûte avoir une CENI à sa guise. Il (le président) Issoufou après une analyse profonde de son parti politique, a constaté qu'aucun militant de Tarayya de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud ne peut être aujourd'hui son vrai dauphin, car ils traînent tous des casseroles ou des tonneaux derrière eux, et tous les leaders des autres partis de la mouvance ne font pas se présenter contre son dauphin Salou Djibo sinon gare au premier qui ose le faire. La question qui se pose est de savoir quelle sera la réaction du

PNDS-Tarayya vis-à-vis de leur président Issoufou Mahamadou et de leur futur président Salou Djibo ?

Nous l'avons déjà dit un peu plus haut, qu'ils traînent tous des casseroles avec eux, et que maintenant c'est à leur tour de choisir d'aller avec Salou Djibo ou aller en tôle.

Aujourd'hui beaucoup d'observateurs disent qu'Issoufou

Mahamadou n'a jamais respecté sa parole. La preuve. Tout le monde a vu ce qui s'est passé avec Mamane Ousmane au temps de l'AFC, avec Hama Amadou en 2013 et tout récemment avec le président du MNSD-Nassara pour rejoindre la mouvance présidentielle, voilà ces quelques exemples parmi tant d'autres va-t-il tenir sa parole pour la première fois avec Salou ?.

KADEGOMNI

Amadou Djibo dit Max est libéré avec trois mois de sursis

Arrêté lundi 15 mai, le président du Front pour la restauration de la démocratie et la défense de la République (FRDDR), la coalition de l'opposition, a été inculpé pour incitation à la révolte. On lui reprocherait, selon ses proches, des propos critiques sur le régime tenus lors de l'anniversaire du parti Lumana FA de Hama Amadou. Il a été condamné à trois mois de prison avec sursis. La sentence est tombée le mardi 6 juin 2017.



Affaire "bébés importés"

La promesse d'Issoufou aux détenus tient-elle ?

Selon une source proche du dossier des "bébés importés", une promesse a été faite aux accusées et co-accusés de ne pas faire un Appel en cassation, d'accepter d'aller pour quelques jours en prison.

Comme quoi le Président Issoufou Mahamadou dont sait que son élection au second mandat est contestée leur avait promis d'une remise de grâce (qu'ils seront tous libérés dans peu de temps d'ici la fête du

Ramadan, comme d'habitude à la veille des fêtes de la République ou musulmanes.

Nombre d'observateurs pensent que d'autres personnes ont été utilisées pour chercher des poux sur des têtes rasées. Nous reviendrons plus en détail sur cette affaire dite "bébés importés".

Ces mêmes observateurs se demandent réellement si le président Issoufou tiendra sa promesse ?

Attendons voir.

KADEGOMNI

Il faut le dire...

Les Nigériens sont comme tétanisés devant l'audace presque folle de Mahamadou Issoufou qui poursuit sa guerre fratricide contre les lois et règlements établis qu'il ne dissimule plus sa volonté de modifier pour la perpétuation de son règne scabreux. Que ce soit par lui ou par un des affidés qui serait certainement choisi parmi les plus compromis dans les affaires, c'est le même résultat : une démocratie taillée sur mesure, une justice au service du politique et l'adhésion des citoyens, de gré ou de force, à la vision unique. Un rêve de dictateur dont on voit aujourd'hui les prémises les plus indiscutables avec ces modifications tous azimuts de la loi fondamentale. Après les premières tentatives parlementaires avortées à la suite de la levée de bouclier qu'il y a eue, Mahamadou Issoufou revient à la charge, avec cette fois une démarche plus subtile mais non moins dangereuse pour la démocratie et l'Etat de droit. La loi électorale qu'il attend de voir l'Assemblée nationale adopter au cours de cette session extraordinaire qui a été convoquée uniquement à cette fin, il va désormais exercer un contrôle exclusif et total sur le processus électoral. Conjuguée à la proposition de loi visant à modifier les articles 84 et 173 de la Constitution, la coupe sera pleine. D'autres bûcherons, tapis dans les rangs de l'Assemblée et qui voudront gagner des galons dans la hiérarchie politique pour prétendre à des stations plus convoitées, se lèveront pour faire le combat aussi pour la révision de tel ou tel autre article. Mahamadou Issoufou, ne dira rien, se contentant de prétendre que la séparation des pouvoirs est une réalité au Niger. Mon œil ! Si la loi électorale, telle qu'envisagée par Mahamadou Issoufou et le Pnds Tarayya, passe comme lettre à la poste parce que Seïni Oumarou et son Mnsd Nassara, Ibrahim Yacoubou et son Kishin Kassa, Cheffou Amadou et son Rsd Gaskia ou encore le petit poucet de PJD Hakika, ont vendu leur souveraineté au parti de Mohamed Bazoum, c'est que Hassoumi Massoudou a déjà eu raison : la mort politique de certains leaders politiques est à la fois programmée et irréversible.

GAMBO

Quand on se laisse gouverner

Si nous considérons l'environnement mesquin des dirigeants qui nous gouvernent, on ne peut pas s'empêcher de jeter des fleurs aux vaillants hommes qui par l'Histoire ont su imposer leur destin à l'humanité. De vrais dirigeants ; pas des trouillards qui restent sous la coupe de la Communauté Internationale. Voyez bien, qu'en dehors du fait qu'ils sont nuls les hommes qui nous gouvernent, il semblerait que plus de 80% de leurs actions sont téléguidées de l'extérieur ; ils restent de simples marionnettes qui exécutent les décisions de la Communauté Internationale.

La mal gouvernance qui mine notre pays et qui l'a confiné de tous les temps parmi les dernières nations sur l'échiquier mondial nous amène à nous pencher régulièrement sur les questions de modèles ou de stratégies de gouvernance. Ce ne sont que des réflexions, des analyses dont le but premier est d'amener les uns et les autres, les décideurs notamment, à réviser leurs choix et à en faire de bons, ceux qui profitent non pas à leur panse boulimique, mais aux citoyens nigériens dans leur majorité. La géopolitique, la géostratégie sont deux données essentielles dans le fonctionnement de ce monde qui est désormais devenu un tout petit village; deux aspects derrière lesquels s'abritent les dirigeants du monde pour diriger, gouverner sous des normes préétablies qui font de nos politiciens des fonctionnaires internationaux à la solde des Nations Unies, de la Communauté Internationale. Comprendons tout d'abord que toute entité qui veut vivre ou survivre doit avoir une direction, une administration qui pense son devenir. La toute première entité dans ce sens est la famille. Pour bien fonctionner et répondre aux attentes de ses membres, le cadre familial a besoin d'une direction qui est assurée ici par le père et la mère. Plus tard les enfants vont s'y mettre selon les circonstances. De ce cadre réduit on monte petit à petit jusqu'à l'État, aux regroupements régionaux et enfin internationaux. La toute dernière entité est donc ce monde dans lequel nous vivons. Qui sont alors les dirigeants de ce vaste ensemble, bien que la technologie l'ait réduit en un village planétaire ? Disons que c'est la communauté internationale. Qui est-elle ? Quels sont les membres qui la composent ? Quels sont les rôles dévolus aux uns et aux autres ? À toutes ces questions, une seule réponse qui vous fera comprendre la taille de la supercherie qui gouverne notre monde : chaque chef d'État et son staff le plus intime sont des fonctionnaires de la Communauté Internationale. Le cercle est tellement réduit qu'il y en a, qui sont embarqués sans absolument rien comprendre à ce rôle que jouent leurs collaborateurs. Rassurez-vous, aucune réunion formelle ne réunira cette armada qui gère le monde. Les contacts se font discrètement, le plus souvent en marge de certaines gran-

des rencontres. Et comprenez d'ores et déjà que les rôles sont truqués car, ils se jouent à la tête du client. Il reste évident qu'un dirigeant africain ne jouera pas le même rôle qu'un chef d'État européen ou américain. Cependant, tous ont le même objectif : mettre le monde au pas, sous leur contrôle où ils décident en toute liberté des rôles que chacun doit jouer. Comprenez alors que nos États sont dirigés non pas sur la base d'un programme national, mais selon l'humeur et les directives de la Communauté Internationale. Ainsi, il arrive qu'un dirigeant ayant marre de sévir contre ses propres frères se rebelle et décide de gouverner selon la manière, dans la droite ligne des intérêts de son pays et de ses concitoyens. C'est le cas très connu d'un certain nombre de chef d'État ; parmi eux on peut retenir Seyni Kountché, Thomas Sankara, Kaddafi, Hugo Chavez, Baré Mainassara, Tandja Mamadou... Les exemples sont nombreux. Pour ces rebelles, le séjour est compté dès lors qu'ils décident de désobéir aux normes de la communauté internationale. Ils sont vite dégager d'une manière ou d'une autre, le plus souvent par le biais d'un coup d'état, d'un soulèvement populaire savamment manigancé ou des élections fortement truquées mais vite reconnues et entérinées par la Communauté Internationale ; oh fameuse institution que cette gendarmerie qui régit à sa guise le fonctionnement des États du monde. Ainsi les choses se passent de la manière suivante : ou vous êtes dedans ou vous êtes en dehors ; telle est la volonté de ces fonctionnaires internationaux. Que faire alors ?

Voilà une question qui vaut son peson d'or. Toujours est-il dit qu'elle mérite fort d'être posée car c'est à partir d'ici que l'on doit connaître le profil de vrais dirigeants qui peuvent tirer nos pays de la torpeur dans laquelle ils végètent. Tout se résume aux hommes, car ce sont eux qui agissent. Voyons juste le cas de réussite de certains chefs d'États ayant tourné le dos à la communauté internationale. Intéressons-nous juste à quelques-uns d'entre eux : Muhammad Kaddafi, Thomas Sankara, Hugo Chavez, Fidel Castro et Robert Mugabé. Ciel ! Que de noms d'hommes qui ont imprimé leur nom et leur destin à l'Histoire ; pas ceux-là qui par lâcheté subissent les turpitudes de l'Histoire. On est certes séduit par ces noms mais on ne peut

pas aussi s'empêcher de penser à la triste fin que certains de ces hommes ont connue. Sankara, Kaddafi et leurs semblables ont terminé très mal, assassinés lâchement par le truchement de cette diablerie de Communauté Internationale. La raison, tout le monde la connaît : ces hommes ont fait le choix périlleux de dire non aux gendarmes du monde et de ne mettre en avant que l'intérêt de leur peuple ; c'est justement ça

le péché originel à ne pas commettre. Comme on le voit, il est absolument nécessaire désormais que nous sachions quel homme placer à la tête de notre pays. Pour peu que nous ayons l'amour de ce pays, il faudrait que désormais ce qui guide notre choix soit la qualité et non ces magouilles politiques qui ourdissent des complots sur le dos du peuple.

OUDOU

Niger : mais où va la démocratie ?

REVUE DE PRESSE. Sur fond d'affaires de corruption, de crise économique, sociale et sécuritaire, la multiplication des arrestations et interdictions inquiète.

Par Agnès Faivre

Ils appelaient à une «grande marche» pour «sauver l'école nigérienne et dire non à la mauvaise gouvernance et à la corruption». Rendez-vous était fixé samedi 20 mai à 8 heures dans le centre de Niamey, la capitale. Mais l'initiative du Collectif des organisations de la société civile a tourné court. Elle a été interdite par les autorités. Leur précédente tentative de mobilisation, le 10 mai, avait déjà subi le même sort. «Avec cette énième interdiction, Mahamadou Issoufou vient de montrer à la face du monde qu'il a mis entre parenthèses la démocratie au Niger (...) Nous userons de tous les moyens pour la restauration de la démocratie dans notre pays», a réagi face à la foule déjà présente l'un des organisateurs de la marche, Ali Idrissa, coordonnateur national du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB) et de la coalition internationale Publiez Ce Que Vous Payez.

Ces propos jugés «trop virulents» ont valu à leur auteur d'être interpellé et conduit à la police judiciaire, où il a de nouveau été convoqué et auditionné lundi 22 mai. Ali Idrissa en est ressorti libre, mais «le dossier reste ouvert», lui a-t-on signifié. Pour l'heure, cet épisode accentue le sentiment d'atteinte aux libertés (d'opinion, d'expression, de manifestation) sous la présidence de Mahamadou Issoufou, et ne manque pas d'interroger sur l'état de la démocratie au Niger.

«La dictature en marche»

En l'espèce, le titre en une de l'hebdomadaire nigérien *Le Monde d'aujourd'hui* est sans équivoque : «Interdictions des manifestations et arrestations : la dictature rose en marche». «Depuis les dernières élections contestées de février et mars 2016, à l'issue desquelles le président Issoufou Mahamadou s'est présenté seul devant les électeurs (l'opposition a boycotté le deuxième tour, ndr), pendant que son challenger Hama Amadou était gardé en prison, toute manifestation de contestation contre le pouvoir est systématiquement interdite. La moindre critique contre ce pouvoir est vite assimilée à un complot visant à le renverser» écrit Dan Lamso.

«Niger : sale temps pour les activistes de la société civile», titre, plus sobre, le site d'info [Bénin Monde Infos](#), selon qui, toutefois «les autorités nigériennes s'illustrent tristement par une pratique digne d'une autre époque.»

«Ces deux dernières semaines, la paranoïa du régime de Mahamadou Issoufou a atteint un pic avec ces multiples arrestations et autres intimidations de membres de la société civile et d'opposants politiques», abonde *Niger diaspora*. «Après Maikoul Zodi (président du Mouvement des jeunes Républicains et membre de la campagne internationale «Tournons la page», arrêté le 5 avril et libéré le 19 avril, ndr) et Baba Alpha de la Télévision Bonferey, encore en prison en compagnie de son vieux papa, c'est autour d'Abdourahmane Insar, Ali Idrissa et Amadou Ali Djibo dit Max, d'être interpellés et poursuivis sous de fallacieux prétextes», énumère le site d'actualités nigériennes basé à Bruxelles.

Les arrestations se multiplient

Abdourahmane Insar est militant du Cadre d'action pour la démocratie et les droits de l'homme (CADDRH). Il a été interpellé le 14 mai, peu après avoir encouragé sur Face book à battre le pavé, en réaction à l'interdiction de la manifestation du 10 mai. Il est poursuivi pour «incitation à la violence». L'homme est aussi connu pour publier régulièrement sur les réseaux sociaux des messages liés à l'«uraniumgate». Cette affaire révélée en février par le journal nigérien *«Le Courrier»* accuse l'ancien ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, aujourd'hui ministre des Finances d'avoir détourné des caisses de l'État 200 milliards de francs CFA, somme émanant d'une transaction d'uranium datant de 2011. Abdourahmane Insar est devenu «le champion, sur les réseaux sociaux, de la revendication citoyenne «Bring back our money», souligne le CADDRH dans un communiqué appelant à sa libération.

Terrorisme : 50 millions d'euros et 10 000 soldats pour la force conjointe du G5 Sahel



La chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a annoncé lundi à Bamako une aide de 50 millions d'euros pour permettre aux pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) de créer une force conjointe destinée à lutter notamment contre la menace jihadiste.

Frederica Mogherini s'est dite « fière » de pouvoir annoncer « une contribution de 50 millions d'euros pour soutenir le déploiement de la force conjointe », à l'occasion de la rencontre annuelle entre la représentante de l'UE et

les ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel, lundi 5 juin, à Bamako.

« Cela va être une contribution qui va arriver vite et qui j'espère va montrer la bonne direction aux autres partenaires du G5 Sahel », a ajouté la chef de la diplomatie européenne qui a ensuite été reçue par le président malien Ibrahim Boubacar Keïta, de même que les ministres des Affaires du G5 Sahel.

Lors du sommet du G7 en Italie fin mai, le président nigérien Mahamadou Issoufou avait appelé

les grandes puissances et l'ONU à « doter de moyens nécessaires » la force conjointe du G5 Sahel.

Doublément des effectifs

« Les chefs d'État du G5 Sahel qui se sont réunis à Ryad il y a juste quelques semaines ont décidé de porter ces 5 000 hommes à 10 000 hommes, ceci montre vraiment leur engagement parce que c'est un espace qui est très vaste », a par ailleurs indiqué le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop lors de cette rencontre.

Selon le communiqué, les participants ont salué la décision adoptée au dernier sommet de l'organisation, le 6 février à Bamako, de « création immédiate de la force conjointe du G5 Sahel dont le mandat régional est de lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et l'immigration irrégulière ».

La décision initiale de création de cette « force conjointe remonte au sommet du G5 Sahel », le 20 novembre 2015, à N'Djamena, la capitale tchadienne.

Par Jeune Afrique avec AFP

Le jeûne du mois de Ramadan

Le jeûne du Ramadan se présente en islam comme une obligation qui s'insère dans l'histoire des Révélations qu'elle poursuit et complète :

« Ô vous qui croyez, le jeûne vous est prescrit comme il l'a été à ceux qui vous ont précédés (aux religions antérieures). Peut-être atteindrez-vous la piété. » 1

Ce verset a été révélé durant la deuxième année de l'hégire, à Médine, alors que la communauté musulmane se constituait en société organisée. Et s'il était tout à fait clair, pour toutes les musulmanes et tous les musulmans, que cette obligation engageait leur personne à respecter, de façon personnelle, l'injonction divine, il leur paraissait tout aussi explicitement que les privations durant ce mois sacré devaient s'accompagner d'un surcroît d'engagement pour le bien et la solidarité sociale.

Aujourd'hui comme hier, sans boire, ni manger, loin des habitudes de la vie quotidienne et de ses plaisirs, les musulmans cherchent à se rapprocher de Dieu. Cette rupture d'un mois par rapport à la normalité est propre, plus que tout autre à développer en eux les aspirations spirituel-

les et la vie du cœur. Ensemble, ils se doivent de pratiquer et de rompre le jeûne et ensemble ils se retrouvent pour les prières de la nuit (tarawîh) qui sont un supplément dans la pratique quotidienne. Car le Prophète Muhammad avait encouragé les musulmans à redoubler d'efforts dans l'accomplissement de la prière de la nuit, à lire le Coran, à effectuer une retraite spirituelle et à multiplier les dons :

« La meilleure des aumônes est celle effectuée pendant le mois de Ramadan. » 2

C'est dire combien ce mois devrait être un mois de recueillement, de recul par rapport aux préoccupations du monde. En ce sens on ne saurait trop dire combien est trahie cette spiritualité quand on observe le comportement de certains musulmans qui, confondant la nuit et le jour, dorment pour jeûner et préparent des festins journaliers pour se nourrir. L'esprit du jeûne exige très exactement l'attitude inverse et le Prophète de l'islam avait ex-

primé, dans le sens bien compris de la plénitude de cet acte de foi, que le meilleur des jeûnes était celui du cœur. Durant ce mois, plus que durant tout autre, les musulmans doivent s'unir pour défendre la justice sociale. Car jeûner c'est aussi, pour chaque fidèle, faire l'expérience de la privation, de la faim et de la soif. Pour tous, c'est le rappel qu'il existe des droits élémentaires et qu'il convient de se mobiliser ensemble contre les fléaux de la misère et de la sous-alimentation. Cette dimension de solidarité participe du même acte de culte, de la même sacralité; elle en épouse tous les contours et inscrit en l'homme, au moment même de sa reconnaissance du Créateur, la réalité de son destin avec les hommes. Son humanité. Le Prophète Muhammad s'est toujours efforcé de rendre clair à la conscience des croyants cet horizon de la solidarité essentielle et impérative. Et ce jusqu'à l'imposition de la zakat al-fitr (aumône très recommandée) que les musulmans doivent verser

juste avant la fête de la fin du Ramadan et qui est destinée prioritairement aux pauvres : « Épargnez-leur la mendicité en ce jour (jour de fête) », parce que c'est leur droit, à tout le moins, de pouvoir rester dignes en ce jour.

C'est par ce même élan qui doit offrir un jour, au moins, de « plus de justice » que les musulmans devraient être mus, le reste de l'année, pour relever le défi d'aujourd'hui où quarante mille personnes par jour meurent d'inanition. Parce que ce ne peut être acceptable, parce que c'est un non-sens... Les croyants, comme tous les hommes, sont responsables devant Dieu de cette folie. Pratiquer le jeûne, dans l'intime proximité de Dieu, c'est ne jamais l'oublier :

« Il n'est pas croyant celui qui parmi vous dort repu, alors que son voisin a faim. » 3

1 Coran 2/183

2 Tradition prophétique (hadîth) rapporté par Tirmidî.

3 Rapporté par Tabarani.

DÉCLARATION DE PRESSE DU COMITÉ EXÉCUTIF UENUN DU 05 JUIN 2017

« Notre regret est encore plus dense, plus fort quand on sait que ceux qui sont aux commandes de l'État aujourd'hui, hier encore quand ils étaient sur les bancs, étaient les gâtés de la République »

Union des Scolaires Nigériens
Union des Étudiants Nigériens
Comité Exécutif
Déclaration de presse du C.E/
UENUN

Réuni en séance extraordinaire ce lundi, 05 Juin 2017 le comité exécutif de l'UENUN, à l'effet d'examiner la situation nationale et à notre sein, rend la déclaration dont la teneur suit:

De la situation socio académique
Le comité exécutif de l'UENUN constate avec indignation le non-paiement par l'ANAB des bourses des deux trimestres (Janvier-Février-Mars, Avril-Mai-Juin) malgré les engagements pompeux du gouvernement, inscrits dans le Protocole d'accord du 20 Avril passé, d'éponger les arriérés de bourses dans un temps record.
Le Comité Exécutif de l'UENUN regrette que l'aide sociale qui est censée être donnée aux étudiants au plus tard fin juin soit aujourd'hui, une préoccupation de la seconde zone du gouvernement. Pour preuve, à l'heure où nous vous parlons le conseil d'administration de l'ANAB ne s'est pas réuni pour traiter les dossiers de l'AS à fortiori désintéressé les bénéficiaires légitimes.
Rappelle au gouvernement que la question de la bourse et de l'aide

sociale constitue une véritable bombe à retardement qui, si elle n'est pas prise au sérieux, compromettra inéluctablement la relative stabilité chèrement acquise depuis un moment. Car les événements du 10 Avril passé, loin de transformer les étudiants en bouddhas c'est-à-dire extrêmement passifs, n'ont fait que galvaniser et raviver la flamme de la lutte qui nous anime dans notre lutte perpétuelle de défense de nos droits et de restauration de notre dignité. le carême, loin s'en faut, ne peut être un obstacle pour les étudiants de battre le pavé pour exiger, de la part du gouvernement, le respect des engagements pris. Le C.E/UENUN s'inquiète du sort réservé par le gouvernement à l'amphithéâtre 1000 places de la FAST en chantier depuis 2013 dont les travaux, pour la nième fois sont aux arrêts. Cela dénote l'insouciance proclamée et l'indifférence affichée des autorités de la 7eme république à l'endroit de l'Enseignement Supérieur, seul gage de tout développement socioéconomique. Mais notre regret est encore plus dense, plus fort quand on sait que ceux qui sont aux commandes de l'état aujourd'hui, hier encore quand ils étaient sur les bancs, étaient les gâtés de la république.

Au vu de tout ce qui précède, le C.E/UENUN exige l'accélération du paiement des bourses et de laide sociale.
Le C.E/UENUN informe l'opinion nationale et internationale du dépôt de sa plateforme revendicative auprès des partenaires et tient à ce que les différentes parties soient de bonne foi autour des négociations et la mise en œuvre des engagements.

De la question nationale
Le comité exécutif de l'UENUN est préoccupé de la vente aux enchères de notre indépendance et de notre souveraineté territoriales par le régime de la 7eme république dont les jeux favoris aujourd'hui est la convoitise et l'installation tous azimuts des bases militaires étrangères. Or l'indépendance appelle à la responsabilité. 60 ans après la logique voudrait que notre sécurité physique à nous que nous l'assumons nous-mêmes et non de la confier à l'impérialisme occidental dont la seule ambition est l'exploitation de l'homme par l'homme
Le CE de L'UENUN condamne avec la dernière énergie les attaques meurtrières perpétrées contre le paisible peuple Nigériens malgré la présence des forces étrangères, se présentant comme



l'extrémisme violent.
Le CE de l'UENUN présente ses condoléances les plus attristées aux peuples Nigériens en général et aux familles des victimes de la sauvagerie terroriste en particulier, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.
Le comité exécutif de l'UENUN tout en souhaitant un excellent mois de Ramadan a toute la OUMMA ISLAMIQUE, d'ici et d'ailleurs, regrette que ce mois plein de bénédiction et de miséricorde soit le moment pour certains commerçants aux appétits et aux désirs capitalistiques insatiables de rehausser drastiquement les prix des produits de premières nécessités.

Pour le CE :
Le Secrétaire Général
Sita Hamidou Diabiri

Communiqué de presse du (FRDDR) du 2 juin 2017

Dans son communiqué N°007/FRDDR/2017 en date du 20 avril 2017, le FRDDR dénonçait entre autre, la gouvernance de Issoufou Mahamadou en ce qu'elle est porteuse de conflits? et de provocation qui mettent constamment en péril la stabilité de notre pays.



Ce communiqué faisait suite à celui en date du 23 février 2017 consécutif à l'attaque barbare qui a coûté la vie à une quinzaine de nos jeunes et braves patriotes éléments des Forces de Défense et de Sécurité à Bani Bangou. Déjà, à cette occasion, le FRDDR exigeait du gouvernement la prise de mesures appropriées afin de mettre un terme à l'insécurité rampante qui malheureusement est en train de prendre une proportion inquiétante. Comment comprendre, depuis cette spirale d'hécatombe fauchant chaque jour des jeunes nigériens à la fleur de l'âge que des

perspectives propres à mettre un terme à cette vague d'attaques ne soit envisagées et présentées.

Depuis, aux attaques quasi permanente dans la région de Diffa, se sont ajoutés celles de :

- .Dolbel ;
- .Fonéko;
- .Ayérou;
- .Wanzarbé;
- .Patelkoli;
- .Abala.

Telle une fatalité à chaque fois, ce sont des morts, des blessés, de nombreux dégâts matériels et presque toujours, les assaillants disparaissent dans la nature, échappant comme par miracle au dispositif de

surveillance. Ces arguments étaient pourtant mis en avant pour justifier la présence de multiples bases militaires étrangères sur le territoire national.
Le FRDDR, ne saurait ne pas s'interroger sur l'incongruité de la succession de ces événements ainsi que l'incapacité manifeste des autorités à y faire face. Nous avons en son temps déploré le sous-équipement des unités combattantes de nos Forces de Défense et de Sécurité, alors même que des quantités d'armes sophistiquées, en nombre important, sont stockées au palais de la présidence.
Aujourd'hui, la situation sécuritaire est grave!
Chaque jour, les théâtres d'opérations se multiplient et s'approchent des principaux centres économiques et politiques du pays.
Chaque jour, des jeunes nigériens sont exposés à la mort.
Aussi, le FRDDR présente-t-il aux

Forces de Défense et de Sécurité, aux familles des disparus ses condoléances les plus attristées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés :
Le FRDDR exige des autorités:
1. La prise de mesures hardies pour mettre un terme aux attaques récurrentes dont sont victimes les FDS et les populations;
2. Le redéploiement des hommes et des équipements militaires réservés à la parade militaire et la mise en place concomitante d'un plan plus approprié de gestion des ressources humaines.
Par ailleurs, le Front de Restauration de la Démocratie et la Défense de la République demande au groupe parlementaire de l'opposition d'initier instamment la création d'une commission parlementaire d'enquête sur la gestion des fonds alloués à la Défense et à la Sécurité de notre pays au cours des dix dernières années.

Fait à Niamey le 2 juin 2017
Le président p.i
Falké Bacharou

Sit-in Dr Elisabeth SHERIF au Rectorat le lundi 05 juin 2017 : Le Discours prononcé

Tout d'abord je tiens à vous remercier de présence parmi nous, ce matin. Comme vous le constatez, je suis devant le Rectorat, pour protester contre l'exclusion discriminatoire dont j'ai fait l'objet en 2012.

En effet, après la soutenance d'une thèse en Science politique, avec la mention très honorable et les félicitations du Jury, à l'Ecole Doctorale de Science Politique de Bordeaux, j'ai été recrutée à l'Université en 2009, et notamment à la FSEJ, en tant qu'enseignante-chercheuse, contractuelle.

En 2012, l'université a rejeté ma 4ème demande de renouvellement de contrat, au motif d'une part qu'il n'y aurait pas de besoin d'enseignants-chercheurs de mon profil et d'autre part de ce qui a été qualifié de mon refus d'obéir à l'injonction de la présence effective au Département.

Je ne m'attarderai pas sur l'argument du manque de besoin d'enseignants avancé. En revanche, pour ce qui est de l'obligation de résider à Niamey, il faudrait savoir qu'on avait diagnostiqué une affection cancéreuse à mon enfant, qui a nécessité son évacuation sur Paris, car ne pouvant pas être soignée ici. Cependant, malgré la situation, j'ai pu m'acquitter de mes obligations contractuelles vis-à-vis de l'Université, mon employeur.

Mon exclusion, n'était donc pas liée à un quelconque manquement à mes devoirs professionnels. Elle ne reposait pas non plus sur le respect des textes des universités publiques et des dispositions du code de travail nigérien.

C'est le lieu de rappeler, que selon les dispositions communes à toutes les catégories d'enseignants-chercheurs, et notamment aux termes de l'article 29, l'université pouvait me proposer, en lieu et place de l'exclusion, une disponibilité de 3 ans, renouvelable 3 fois, pour les soins de mon enfant.

D'autre part, selon la législation nigérienne du



travail, et notamment les articles 53 et 56, un employeur, n'a pas le droit de faire signer à un employé, plus de 2 contrats à durée déterminée. Et qu'au-delà de 2 contrats à durée déterminée signés, le 3ème est réputé être à durée indéterminée. Alors, ayant signé 3 contrats à durée déterminée avec l'Université, aux yeux de la loi nigérienne du travail, je fais encore partie du corps des enseignants-chercheurs de cette Université.

Au regard de tout cela, l'action que j'engage, vise à dénoncer le refus incompréhensible de l'Université de me réintégrer au corps enseignant, en dépit de toutes les démarches nécessaires que j'ai effectuées pour réaffirmer ma disponibilité ainsi que mon engagement à servir mon pays, en partageant, avec mes compatriotes, les connaissances que les contribuables nigériens m'ont, par la grâce de Dieu, aidée à acquérir, au prix de leurs immenses labeurs.

Notre action, fustige également, la prétention

et la tendance de l'Université, du fait de son statut autonome, à s'ériger, dans un état de droit, en une sorte de zone de non droit, où des individus pourraient user et abuser de leurs pouvoirs, suivant leurs intérêts et leurs humeurs.

Enfin, nous condamnons aussi le traitement humainement et moralement insoutenable qui m'a été infligé, tout en exprimant notre souhait de ne plus voir une mère, dans un pays comme le nôtre, perdre son travail, à cause de la gravité de l'état de santé de son enfant.

Je vous remercie
Dr Elisabeth SHERIF

Horaires des départs des moments des prières obligatoires pour la ville de Niamey Latitude 13°51 N/, Longitude 2°11 E/, Heure = GMT + 1, Qibla = 72°08 E (à partir du Nord).
Mois de mai 2017

Jour	Date	Fadjr	Shourouq Lever du soleil	Zouhr	Agr	Maghrb	Ichâ'
Lundi	1	05:15	06:30	12:48	15:57	19:07	20:22
Mardi	2	05:14	06:29	12:48	15:58	19:08	20:23
Mercredi	3	05:14	06:29	12:48	15:59	19:08	20:23
Jeudi	4	05:13	06:28	12:48	15:59	19:08	20:23
Vendredi	5	05:13	06:28	12:48	16:00	19:08	20:23
Samedi	6	05:12	06:27	12:48	16:00	19:08	20:23
Dimanche	7	05:12	06:27	12:48	16:01	19:09	20:24
Lundi	8	05:11	06:27	12:48	16:01	19:09	20:24
Mardi	9	05:11	06:26	12:48	16:02	19:09	20:24
Mercredi	10	05:10	06:26	12:48	16:02	19:09	20:24
Jeudi	11	05:10	06:26	12:48	16:03	19:10	20:25
Vendredi	12	05:09	06:25	12:48	16:03	19:10	20:25
Samedi	13	05:09	06:25	12:48	16:04	19:10	20:25
Dimanche	14	05:08	06:25	12:48	16:04	19:11	20:26
Lundi	15	05:08	06:25	12:48	16:05	19:11	20:26
Mardi	16	05:08	06:24	12:48	16:05	19:11	20:26
Mercredi	17	05:07	06:24	12:48	16:06	19:11	20:26
Jeudi	18	05:07	06:24	12:48	16:06	19:12	20:27
Vendredi	19	05:07	06:24	12:48	16:07	19:12	20:27
Samedi	20	05:06	06:24	12:48	16:07	19:12	20:27
Dimanche	21	05:06	06:23	12:48	16:08	19:13	20:28
Lundi	22	05:06	06:23	12:48	16:08	19:13	20:28
Mardi	23	05:05	06:23	12:48	16:09	19:13	20:28
Mercredi	24	05:05	06:23	12:48	16:09	19:13	20:28
Jeudi	25	05:05	06:23	12:48	16:10	19:14	20:29
Vendredi	26	05:05	06:23	12:48	16:10	19:14	20:29
Samedi	27	05:05	06:23	12:48	16:11	19:14	20:29
Dimanche	28	05:04	06:23	12:49	16:11	19:15	20:30
Lundi	29	05:04	06:23	12:49	16:11	19:15	20:30
Mardi	30	05:04	06:22	12:49	16:12	19:15	20:30
Mercredi	31	05:04	06:22	12:49	16:12	19:16	20:31

Cheikh Boureima Abdou Daouda
www.facebook.com/cheikhboureimaa
www.omnislam.com
www.actualite-islamique.com

* Allah le Très Haut a dit :
«Accomplissez la Calât (normalement), car la Calât demeure, pour les croyants, une prescription à des temps déterminés». Sourate 4, verset 103.
* On demanda au Prophète prière et salut d'Allah sur lui: "Quelle est la meilleure œuvre?" Il répondit: «La Calât (la prière) obligatoire à son temps». Hadîth authentique.
* Le Prophète prière et salut d'Allah sur lui a dit: «Quiconque prie la prière du matin en assemblée à la mosquée puis y reste pour faire le Zikr (le rappel d'Allah) jusqu'au lever du soleil et prie deux rakats (15 mn après le Shourouq) avant de sortir, on lui prescrit la récompense d'un Hadj et d'une Oumra bien accomplis». Hadîth vrai.
* Ce calendrier a été conçu par le Bureau des Traductions Islamiques au Niger (BUTIN) sur la base du logiciel «Prayer Times» et selon l'option angle (18°) pour les prières de Fadjr et l'option écart minimum (75 mn) pour les prières d'Ichâ'.

LE MONDE D'AUJOUR'HUI HEBDOMADAIRE NIGERIEN D'INFORMATIONS GENERALES ET D'ANALYSE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

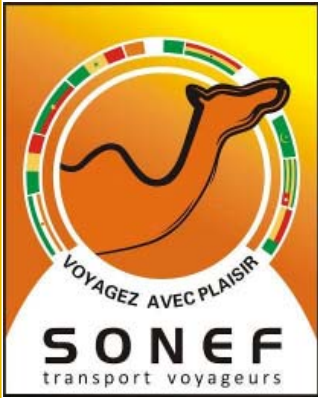
E-mail : lemonde_niger1@yahoo.fr

Directeur de publication
Ibrahim A. YERO
CEL : 90.06.78.46

Directeur Commercial
Inoussa DICKO
90.00.99.83 / 96.75.34.12

Conception & Composition
LE MONDE D'AUJOUR'HUI
Tirage : 1 500 Exemplaires sur les presses de la G.I.N

SONEF TRANSPORT VOYAGEURS : VOYAGEZ AVEC PLAISIR





SONEF

BKO - DAKAR	NAIY - CAHAI	SOUSSEST - SAKA
BKO - KADUNA	NAIY - KADUNA	SOUSSEST - SAKLAK
BKO - NIAMEY	NAIY - BEO	SOUSSEST - SAKIY
BKO - QUARA	NAIY - CHAI	SOUSSEST - SAKA
BKO - SOU	NAIY - SOU	SOUSSEST - SOU
BKO - LOME	NAIY - LOME	SOUSSEST - LOME
BKO - COTONOU	NAIY - COTONOU	SOUSSEST - COTONOU
BKO - NIAMEY	NAIY - NIAMEY	SOUSSEST - NIAMEY
BKO - COCODY	NAIY - COCODY	SOUSSEST - COCODY
BKO - NIAMEY	NAIY - NIAMEY	SOUSSEST - NIAMEY

SONEF BTP



Tel: 223 20 20 67 93

www.sonefmali.com



